



Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le
ID : 032-253200240-20220706-2022_026-DE

DÉLIBÉRATION 2022 - 026

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents lors de la délibération : 25
Nombre de membres ayant donné procuration : 4
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 2
Date de convocation : 29/06/2022
Date d'envoi à la SP de condom : 11/07/2022
Date de publication : **12 JUIL. 2022**
Votes contre :
Votes pour : 29
Abstentions :

L'an deux mille vingt-deux et le six juillet à vingt-et-une heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET**, Président.

Présents : Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme BRIANE Huguette, Mr CARRE Michel, Mme CHIVA Amandine, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr ELLENA Aimé, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, LABORDE Marie-Clémence, Mr LABURTHE Michel, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mme LANEQUE Valérie, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mme PETITJEAN Marion, Mme PENA Roselyne, Mr PHILIP Alain, Mr RENARD Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TUMELERO Hélène.

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE-NOYER Martine remplacée par Mr LEVIGNAC Georges.

Ayant donné procuration: Mr BEGUE Christophe a donné procuration à Mr TOURNE Jean-Pierre, Mr BELLOT Daniel a donné procuration à Mr ALBINET David, Mr DONA Edouard a donné procuration à Mme LABORDE Marie-Clémence, Mr FALTRAUER Franck a donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève.

Absents excusés: Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme DELLA VALLE Valérie, Mr DONA Edouard, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mme LABORDE NOYER Martine, Mr LAFORE Michael, Mr THIMOTEE Frédéric.

Absents: Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr BOUE Guy, Mr CECEILLE Gérard, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DHAINAUT Annie, Mme DESPAX Nelly, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme GAUCHE Laureta, Mr GOURGUES Gérard, Mme LACAVE Delphine, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mme PINSOLLES Nicole, Mr QUINTILLA Christophe, Mr ROBERT François, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri.

Participants sans droit de vote : Mme CAMPAGNOLLE Dorothee, DGS.

Secrétaire de séance : Mme ARSLANIAN Geneviève.

Rachat du véhicule FORD Transit immatriculé FA394MR

Monsieur le Président expose à l'Assemblée,

Le contrat de location établi auprès d'ARVAL PARTNERS en septembre 2018 pour le véhicule FORD Transit immatriculé FA394MR utilisé par le service assainissement arrivant à échéance au mois de septembre 2022 avec une option d'achat à 11 500 € HT, soit 13 800 € TTC, il est proposé au Syndicat Armagnac Ténarèze de lever l'option d'achat pour ce véhicule d'occasion mis en circulation le 21 septembre 2018, présentant un kilométrage proche de 32500 kms.

Le Comité syndical, oui cet exposé et après en avoir délibéré,

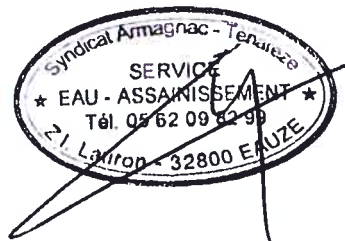
DECIDE, à l'unanimité,

- D'autoriser Monsieur le Président à lever l'option d'achat du véhicule FORD Transit immatriculé FA394MR, auprès d'ARVAL PARTNERS pour un montant de 11 500 € HT, soit 13 800 € TTC et à signer tous les documents afférents à cet achat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 7 juillet 2022



Le Président,

Nicolas MELIET